

## APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES N° 2020-115bis

Le CHU de Liège souhaite s'adjoindre pour ses divers sites d'activités :

### 1 ergothérapeute (H/F)

MRS Home de Seny

Place du Baty, 10 à 4557 Seny

à 52,6313 % d'un temps plein (20h/semaine)

(Voir définition de fonction détaillée en annexe)

## VOTRE PROFIL

### 1. Vous remplissez les conditions de qualification et/ou expérience suivantes :

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie - Bruxelles)

Niveau / Orientation	Expérience
Graduat baccalauréat en ergothérapie + agrément et visa	Expérience souhaitée dans la prise en charge de personnes souffrant de troubles sensoriels

Ou selon les règles de mobilité interne suivantes applicables aux agents du CHU

Grade requis	Ancienneté
Ergothérapeute	/

+ Expérience souhaitée dans la prise en charge de personnes souffrant de troubles sensoriels

### 2. Vous possédez les compétences suivantes :

- Créativité (organisation d'activités/animations ludiques)
- Sens de l'empathie
- Esprit de collaboration

### 3. Vous êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction et jouissez de vos droits civils et politiques.

### 4. Vous disposez des aptitudes physiques requises constatées par le médecin du travail

## CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Contrat de/affectation dès que possible en remplacement d'un écartement prophylactique, suivi d'un repos de maternité.
- Site de prestation : Maison de Repos et de Soins Home de Seny - Place du Baty, 10 à 4557 Seny ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire : 52,6313%, soit 20h/semaine, à raison de 4 heures/jour, du lundi au vendredi de 13h à 17h. Selon les nécessités de service, la fonction pourrait impliquer une flexibilité horaire et des prestations de week-end le cas échéant (marché de Noël, le repas des familles,...).
- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 2345.64 euros (1.55)
  - Montant proportionnel en cas de temps partiel
  - Echelle au grade de Ergothérapeute sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7410 (avril 2020)
  - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
  - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle (voir coordonnées dans la rubrique « pour tout renseignement complémentaire »).

Pour le personnel CHU, en cas de promotion, maintien du barème actuel et obtention d'une indemnité pour fonction supérieure pendant la période probatoire.

## MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV (éliminatoire)
- Entretien de présélection (par téléphone, par visio-conférence ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures (éliminatoire)
- Entrevue finale avec jury (éliminatoire)

## DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

- Cette fonction vous intéresse. Vous correspondez au profil recherché. Envoyez votre candidature pour le **16 août 2020** au plus tard :
  - ✓ si vous n'êtes pas/plus membre du personnel CHU : sur le site internet du CHU [www.chuliege.be](http://www.chuliege.be) – rubrique « **travailler au CHU** »
  - ✓ si vous exercez au CHU en qualité d'indépendant: sur le site internet du CHU [www.chuliege.be](http://www.chuliege.be) – rubrique « **travailler au CHU** »
  - ✓ si vous êtes membre du personnel CHU : sur l'intranet -> espace « myCHU » -> rubrique « nos offres d'emploi »
- Elle doit être accompagnée des documents suivants :
  - **lettre de motivation**
  - **curriculum vitae détaillé avec photo d'identité**

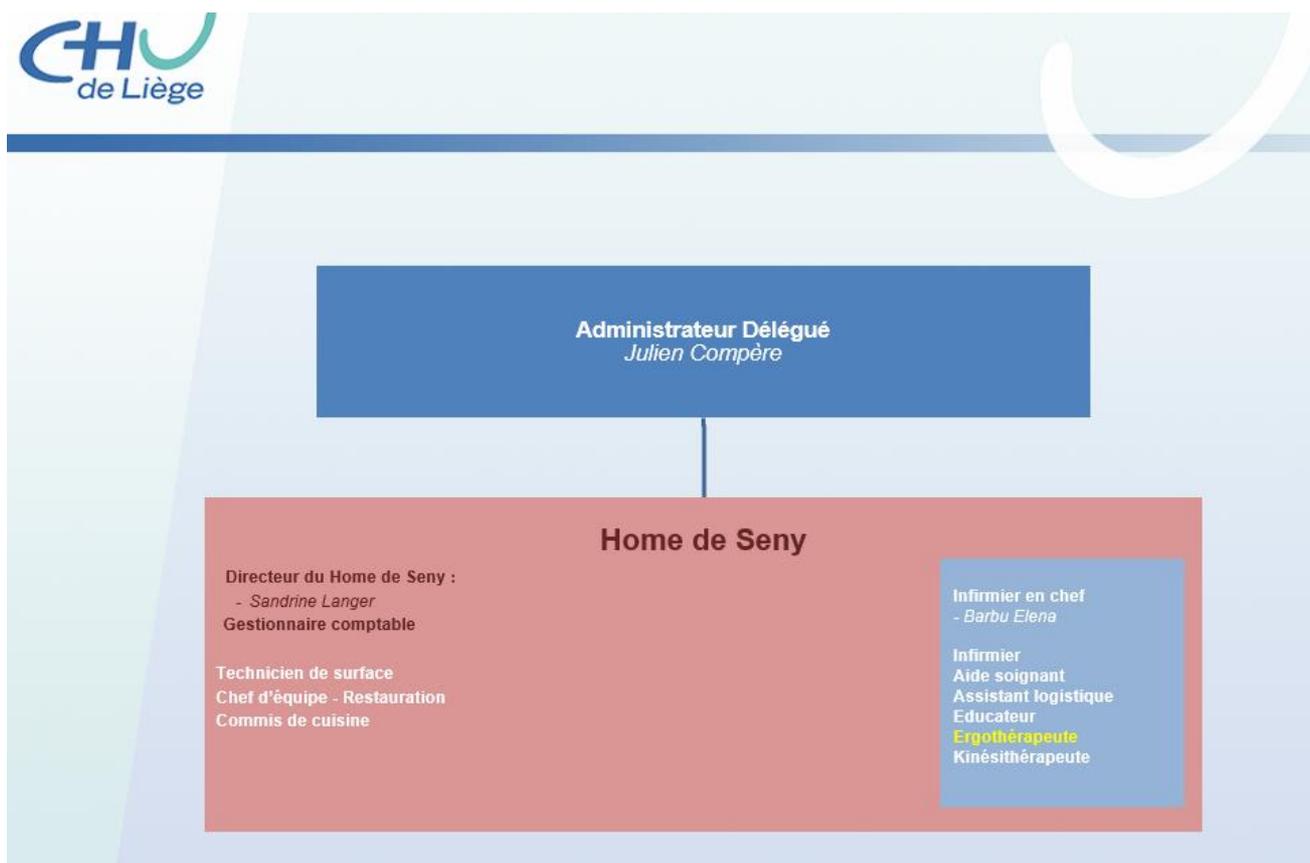
Si vous n'êtes pas membre du personnel du CHU, vous devez **également fournir** :

- Copie du diplôme requis (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)
- Copie de l'agrément requis
- Copie de votre carte d'identité (avec photo de bonne qualité)
- Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois

**Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :**  
Appel 2020-115bis - ergothérapeute au Home de Seny

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- Sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, vous pouvez vous présenter ou vous informer auprès de Sandrine LANGER, tel: 085/51.96.00  
**Nous vous conseillons vivement de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.**
- A propos des formalités administratives, vous pouvez vous adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement – DI FALCO Gina: 04/366.74.55, Gina.DiFalco@chuliege.be



Le CHU de Liège est l'hôpital universitaire, public et pluraliste de Wallonie.

Avec ses 6000 collaborateurs, il est le principal employeur de la région liégeoise. Il déploie ses 1038 lits sur plusieurs sites. Outre son activité clinique, le CHU a une mission d'enseignement et de recherche pour élaborer et diffuser les progrès de la médecine au bénéfice de la communauté.

## MISSION

L'ergothérapeute participe, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire, à l'accompagnement individualisé des gestes quotidiens et à la rééducation fonctionnelle, neurologique et locomotrice du résident en visant le maintien ou la restauration de son autonomie.

Il a également pour mission d'améliorer la qualité de vie du résident.

<b>Positionnement organisationnel</b>	Services opérationnels de l'Administrateur Délégué Home de Seny
<b>Liens hiérarchiques</b>	<b>Sous l'autorité</b>
	du directeur du Home de Seny
	<b>Sous la supervision</b>
	Infirmier en chef du Home de Seny
	<b>A autorité sur</b>
<b>Liens fonctionnels</b>	<b>Supervise</b>
	les étudiants
	<b>Collaborations internes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les responsables et agents de la maison de repos</li> <li>- Les membres de son équipe, les médecins et autres professionnels de la santé</li> <li>- L'ensemble du personnel des divers départements et services du CHU</li> <li>- Les confrères de l'institution</li> </ul>	
<b>Collaborations externes</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services extrahospitaliers, etc.</li> <li>- Les professionnels de la santé de première ligne</li> <li>- Les écoles</li> <li>- Les groupements et associations de la santé</li> </ul>	

*La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.*

## Responsabilités et activités transversales

### Accueil

Offrir un accueil de qualité au patient et le cas échéant à son entourage

### Soins paramédicaux

Diagnostiquer et élaborer un projet d'intervention personnalisé pour le patient en fonction de sa pathologie et en cohérence avec le reste de l'équipe pluridisciplinaire

Rédiger le bilan de la prise en charge du patient afin d'en assurer le suivi

Evaluer les capacités et incapacités fonctionnelles, neurologiques et locomotrices du patient

Participer à la récupération fonctionnelle, neurologique et locomotrice en parfaite intégration avec les soins paramédicaux

Adapter, apporter et apprendre au patient à utiliser une aide technique (ex. cadre de marche, canne, chaise roulante, etc.)

Animer des groupes de parole et/ou de patients

### Continuité et suivi des soins

Assurer la communication interdisciplinaire

Assurer l'accompagnement, l'information et l'écoute du patient et/ou de sa famille

Organiser et participer à des activités occupationnelles dans un but fonctionnel (individuelles/collectives, activités ludiques, animations, ateliers, etc.)

### Enseignement - Formation

Encadrer, superviser et/ou évaluer les stagiaires, étudiants et/ou personnel en formation

Superviser des mémoires et/ou doctorats (encadrement et défense)

Assurer la formation continue d'autres professionnels dans son domaine d'activité

### Implication dans les activités du département / service

Participer aux réunions ou groupes de travail qui le concernent

Participer aux activités ou projets spécifiques liés à l'activité

Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

## Responsabilités et activités spécifiques

### Soins paramédicaux

Réaliser les toilettes thérapeutiques

### Assistance aux soins

Aider à l'alimentation et l'hydratation par voie orale du patient

### Gestion des repas

Participer à l'identification des besoins alimentaires des patients ainsi qu'à l'élaboration de la feuille des repas

## Cadre de l'activité – Règlementation(s)

Les nomenclatures de médecine physique et conventions spécifiques

Procédures et réglementations internes au CHU, au département ou au service